

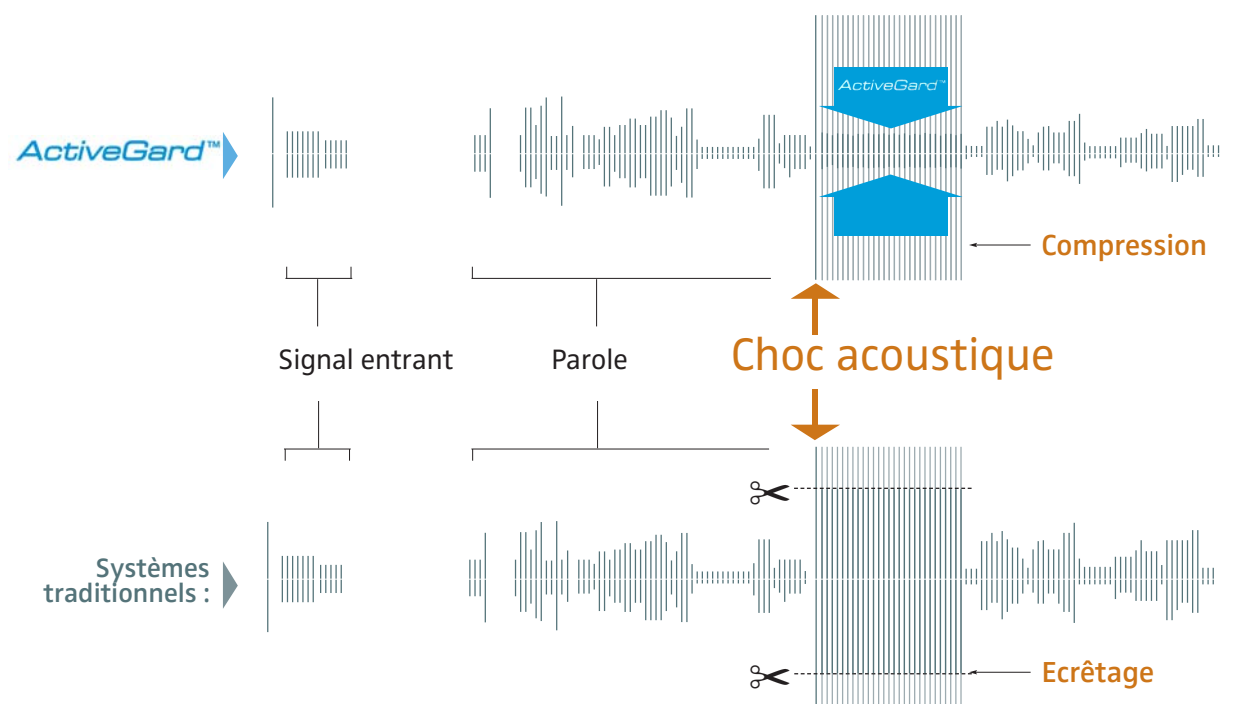
Systeme de protection ActiveGard™

ActiveGard™



- Un système actif pour réduire les chocs acoustiques
- Une technologie évoluée provenant de notre expérience en audiologie
- Un système intégré en standard sur toute notre gamme téléphonie
- Le niveau de stress avec un casque est réduit au minimum
- Le signal entrant est compressé sans distorsion
- Le volume des pics sonores est conservé à un niveau acceptable
- Le système est si rapide, qu'il n'y a plus la réaction instinctive d'enlever le casque

ActiveGard™ est un système actif, qui comprime automatiquement tout son de niveau trop élevé. Au lieu de couper le signal, il applique une compression au signal entrant, de façon à restaurer un niveau sonore non dangereux, et sans provoquer de distorsion. Son temps de réaction est de l'ordre de quelques millisecondes, ce qui est bien plus rapide que ce que l'oreille humaine peut identifier et percevoir.



Directive Européenne

Pour protéger l'audition de vos téléacteurs, respectez la loi des 85 dB

La directive 2003/10/CE du parlement Européen, est applicable à compter du 15 février 2006. Elle vise à assurer la protection des téléacteurs exposés au bruit dans les centres d'appels. Désormais le niveau sonore moyen durant 8 heures ne doit pas dépasser 85 décibels (dB).

Pour adapter votre niveau sonore à la nouvelle loi, Sennheiser Communications propose à vos téléacteurs le système UI 740 CE, qui garantit de ne pas dépasser le niveau maxi de 85 dB.

Tous nos micro-casques pour centres d'appels sont par ailleurs dotés du système de protection de l'audition **ActiveGard™**.

Le UI 740 CE est une interface de raccordement faisant également office de support de casques. Spécialement adapté à la Directive Européenne, cette interface limite le niveau sonore à 85 dB.



UI 740 CE